

MUNICIPALITÉ DE LAC-DES-ÉCORCES
MRC D'ANTOINE-LABELLE
PROVINCE DE QUÉBEC
CANADA

Procès-verbal d'une séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Lac-des-Écorces dûment convoquée puis tenue le lundi 20 avril 2015, à la salle municipale de l'Hôtel de ville, à compter de 13h30.

SONT PRÉSENTS :

Pierre Flamand	Maire
Serge Piché	Conseiller
Normand Bernier	Conseiller
Gaétan Brunet	Conseiller
Yves Prud'homme	Conseiller

Sont absents :

Louise Lafrance	Conseillère
Éric Paiement	Conseiller

Formant quorum sous la présidence du maire Monsieur Pierre Flamand.

Sont également présents monsieur Jean Bernier, directeur général et secrétaire-trésorier, qui agit comme secrétaire de cette séance ainsi que madame Nathalie Labelle, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe.

RÉSOLUTION NO : 2015-04-5650

OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Il est proposé par Serge Piché et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'ouvrir la séance. Il est 13h38.

ADOPTÉE

Tous les conseillers présents reconnaissent avoir reçu l'avis de convocation nécessaire à cette réunion ainsi que l'ordre du jour dans les délais prévus.

RÉSOLUTION NO : 2015-04-5651

OCTROI DE CONTRAT

VIDANGE ET DÉSHYDRATATION DES BOUES DES ÉTANGS

D'ÉPURATION SECTEUR LDÉ

ATTENDU QUE la Municipalité a invité trois entreprises à soumissionner pour la vidange et déshydratation des boues des étangs d'épuration secteur Lac-des-Écorces;

ATTENDU QUE l'ouverture des soumissions s'est déroulée à l'Hôtel de ville de Lac-des-Écorces le jeudi 16 avril 2015 à 15h;

ATTENDU QUE deux soumissions ont été reçues, prix toutes taxes incluses, à l'heure légale d'ouverture des soumissions, soit :

ASDR Environnement	52 432.13 \$
Centrix Environnement	51 853.73 \$

ATTENDU QUE les deux soumissions ont été analysées pour vérifier leur conformité et que toutes deux répondent aux critères énoncés dans le document d'appel d'offres. Par contre, une petite erreur d'addition s'est glissée dans la soumission d'ASDR Environnement, portant ainsi le total de leur soumission à 53 840.98 \$ au lieu de 52 432.13 \$.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Normand Bernier et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'octroyer le contrat à Centrix Environnement puisque son prix de 51 853.73 \$ taxes incluses (45 100.00 + 2 255.00 + 4 498.73) est le plus bas et que la soumission est conforme en tout point.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS

RÉSOLUTION NO : 2015-04-5652

LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Il est proposé par Serge Piché et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la séance soit levée à 13h52.

ADOPTÉE

Pierre Flamand, maire

Jean Bernier, directeur général et secrétaire-trésorier